

Procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration du VCA.

Convoqué à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 novembre 2019, le nouveau Conseil d'Administration du Vélo Club des Albères s'est réuni le lundi 2 décembre 2019 à 18H au siège social de l'association, salle municipale Cécile, 1, avenue du 11 novembre à Argeles sur mer avec à son ordre du jour l'élection du bureau.

Etaient présents : BRIQUEU Louis, CASANOVAS Antoine, COTE René, DEPUILLE Bernard, GAU Thierry, GUIMBER Jean-Max, LEGRAND Claude, MOLIN Marc, PATRON Gérard, RODRIGUEZ Jean-Pierre, SIMON Jacques, ZIBERLIN Jean-Claude.

Etaient représentés par procuration : : BODARD Jean-Claude, KAHLERT Joachim, PIERMANTIER Yvon.

M. René Cote, doyen parmi les Conseillers, ouvre la séance.

1. Il fait appel aux candidatures pour le poste de Président de l'association. M. Antoine Casanovas lit l'acte de candidature que lui a envoyé M. Yvon Piermantier, absent de la réunion pour des raisons de santé. Aucune autre candidature n'étant déclarée, il est procédé au vote. Il a lieu à bulletin secret. Résultat du scrutin : Nombre de votants : 15 ; nombre de suffrages exprimés 15 ; Abstention 0 ; Blanc ou nul : 1 ; pour Yvon Piermantier : 14. M. Yvon Piermantier est déclaré élu Président du Vélo Club des Albères pour l'exercice 2020.
2. Il est ensuite fait appel à candidatures pour le poste de Vice-Président de l'association : M. Antoine Casanovas fait état de la sienne après avoir rappeler qu'il est ouvert à toute autre proposition. Aucune autre candidature n'étant déclarée, il est procédé au vote. Il a lieu à main levée, aucun des conseillers présents n'exigeant un vote à bulletin secret. Résultat du scrutin : Nombre de votants : 15 ; nombre de suffrages exprimés 15 ; Abstention 0. Blanc ou nul : 0 ; Antoine Casanovas est élu Vice-Président du VCA à l'unanimité des suffrages exprimés.
3. Il est ensuite fait appel à candidature pour le poste de Secrétaire de l'association. M. Louis Briqueu fait état de la sienne dans la continuité de l'exercice 2019. Aucune autre candidature n'étant déclarée, il est procédé au vote. Il a lieu à main levée, aucun des conseillers présents n'exigeant un vote à bulletin secret. Résultat du scrutin : Nombre de votants : 15 ; nombre de suffrages exprimés 15 ; Abstention 0. Blanc ou nul : 0 ; Louis Briqueu est élu secrétaire du VCA à l'unanimité des suffrages exprimés.
4. Election du Trésorier : Il est ensuite fait appel à candidature pour le poste de Trésorier de l'association. M. Marc Molin fait état de la sienne dans la continuité de l'exercice 2019. Aucune autre candidature n'étant déclarée, il est procédé au vote. Il a lieu à main levée, aucun des conseillers présents n'exigeant un vote à bulletin secret. Résultat du scrutin : Nombre de votants : 15 ; nombre de suffrages exprimés 15 ; Abstention 0. Blanc ou nul : 0 ; Marc Molin est élu trésorier du VCA à l'unanimité des suffrages exprimés.
5. Election d'un secrétaire adjoint : M. Jean-Max Guimber dit son accord pour assumer cette responsabilité. Aucune autre candidature n'étant déclarée, il est procédé au vote. Il a lieu



Conseil d'Administration du VCA – 2 décembre 2019

à main levée, aucun des conseillers présents n'exigeant un vote à bulletin secret. Résultat du scrutin : Nombre de votants : 15 ; nombre de suffrages exprimés 15 ; Abstention 0. Blanc ou nul : 0 ; Jean-Max Guimber est élu secrétaire-adjoint du VCA à l'unanimité des suffrages exprimés.

6. Election d'un trésorier adjoint : M. René Cote dit son accord pour être reconduit dans cette responsabilité. Aucune autre candidature n'étant déclarée, il est procédé au vote. Il a lieu à main levée, aucun des conseillers présents n'exigeant un vote à bulletin secret. Résultat du scrutin : Nombre de votants : 15 ; nombre de suffrages exprimés 15 ; Abstention 0. Blanc ou nul : 0 ; René Cote est élu trésorier-adjoint du VCA à l'unanimité des suffrages exprimés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Fait à Argelès sur mer, le 7 décembre 2019

